



TOITURE



RÉNOVATION DE TOITURE

- Renfort de structure
- Remplacement couverture vétuste
- Désamiantage
- Nouvelle couverture étanche



GAIN FINANCIER

- Redevance solaire : loyer annuel ou bouquet d'entrée
- Réduction de la facture d'électricité



AUTOCONSOMMATION

- Un gain financier
- Ou des économies sur votre facture



OUTIL DE COMMUNICATION

- Stratégie RSE
- Engagement éco-responsable



BAIL
de 35 ans

Toiture photovoltaïque

Bâtiment existant, à partir de 600m² de toiture



Valoriser votre foncier et moderniser votre bâtiment

Profitez en toute sérénité de l'énergie solaire pour valoriser votre foncier et moderniser votre bâtiment



Renfort de structure (si nécessaire)

Tenergie prend en charge l'étude ainsi que les coûts liés au renfort de structure dans la limite de la viabilité du projet. Nous nous occupons des travaux tout en limitant au maximum l'impact sur votre activité.

et



Travaux de rénovation

Tenergie est capable de prendre en charge tous les travaux de rénovation : désamiantage, remplacement de toitures vétustes ainsi que l'installation d'une nouvelle couverture métallique étanche.



Redevance solaire

Tenergie vous offre la possibilité de choisir les modalités de votre redevance solaire entre un loyer annuel ou un bouquet d'entrée à la mise en service de notre centrale.

ou



Économie sur la facture d'électricité

Tenergie vous propose une centrale en autoconsommation contribuant à alléger votre facture d'électricité ainsi qu'à diminuer votre dépendance au réseau électrique.

En fonction de la typologie de votre projet, il sera possible de combiner plusieurs bénéfices.

Une prise en charge globale par Tenergie

- Démarches administratives
- Études de faisabilité
- Construction de la centrale photovoltaïque (raccordement inclus)
- Assurance, entretien et maintenance de la centrale*
- Démantèlement et recyclage de la centrale*

* en vigueur sur la centrale primaire uniquement



www.tenergie.fr

contact@tenergie.fr - 04 42 28 59 44

Le cadre réglementaire



La loi Climat et Résilience, promulguée le 22 août 2021, étend l'obligation d'installer des **panneaux solaires photovoltaïques** lors de la construction ou de la rénovation lourde de grands bâtiments.

- Le seuil initialement fixé à 1 000 m² par la loi Energie Climat de 2019 passe à 500 m² pour les bâtiments à usage commercial et/ou industriel, pour les entrepôts et les hangars
- Extension aux immeubles de bureaux supérieurs à 1 000 m²

Tenergie vous accompagne et transforme ces contraintes en opportunités !

Nos références

Nous pouvons intervenir sur des **toitures plates ou inclinées, en couverture métallique, en éverite ou en fibrociment amianté.**

Bâtiment industriel



⚡ 249 kWc

Usine de textile Emis
Bouches-du-Rhône (13)

Entrepôt



⚡ 1,4 MWc

13 000 m² d'entrepôts
Var (83)

Plateforme logistique



⚡ 7,4 MWc

Plateforme Leader Price
Hérault (34)

Centres commerciaux



⚡ 2,3 MWc

Centre commercial
« Avignon Cap Sud » Vaucluse (84)

Grande Distribution



⚡ 103 kWc

Intermarché Niort
Deux-Sèvres (79)

Nos autres solutions

Bâtiment agricole



Ombrière



Centrale au sol



Serre photovoltaïque



14 ans
Création
en 2008

1400
Centrales
solaires et
éoliennes

650 MW
Puissance
installée

168 000 tCO₂e
évités nettes
en 2021

**Entreprise
à Mission**
depuis 2021



OMBRIÈRE



Obligation légale d'équiper les nouveaux parkings extérieurs supérieurs à 500 m² en ombrières équipées de panneaux photovoltaïques



Gouttières

Descentes des eaux pluviales



Aménagements

Eclairage LED

En option :

Habillage bois

Thermolaquage



Mobilité électrique

Bornes de recharge



Bail

de 35 ans

Ombrière de parking

A partir de 50 places • 600 m²



- Modernisation du foncier • Confort et protection véhicules
- Outil de communication RSE • Réponse aux contraintes réglementaires

Optimisation de votre foncier en répondant aux enjeux de mobilité de demain

	Base	Option
Démarches administratives	✓	
Études avant construction	✓	
Terrassement / Mise en énrobé (si nécessaire)		✓
Fondations	✓	
Structures	✓	
Éclairage LED	✓	
Cheneau / Descente d'eau pluviale	✓	
Raccordement au réseau public de distribution	✓	
Démantèlement et recyclage de la centrale	✓	
Habillage bois / Thermolaquage		✓
Fourreaux pour bornes de recharge pour véhicules électriques	✓	
Bornes de recharge pour véhicules électriques		✓

Données non contractuelles

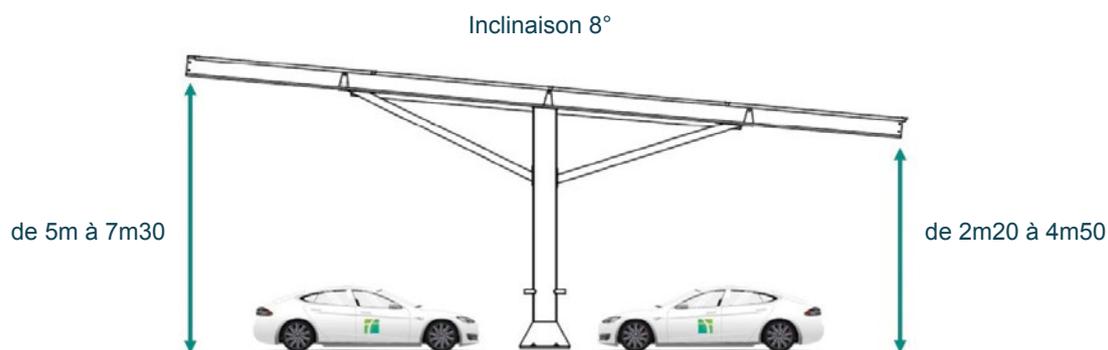


www.tenergie.fr

contact@tenergie.fr - 04 42 28 59 44

Ombrière de parking

Vue de profil - exemple d'ombrière double



Dimensions non contractuelles

Nos références

Zone commerciale



⚡ 1,06 kWc

**Géant Casino
Montpellier**
Hérault (34)

Parking clients



⚡ 498 kWc

Camping
Hautes-Alpes (05)

Parking collaborateurs



⚡ 2,3 MWc

Airbus Helicopters
Bouches-du-Rhône (13)

Parking public



⚡ 250 kWc

**Technopôle
«Savoie Technolac»**
Savoie (73)

Nos autres solutions

Toiture



Bâtiment agricole



Centrale au sol



Serre photovoltaïque



14 ans
Création
en 2008

1400
Centrales
solaires et
éoliennes

650 MW
Puissance
installée

168 000 tCO₂e
évités nettes
en 2021

**Entreprise
à Mission**
depuis 2021